

Il est alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,  
SALLE DE COMITÉ No 17,  
JEUDI, 24 mars 1892.

Le comité spécial des divorces a l'honneur de présenter son sixième rapport :

Relativement au bill intitulé "Acte pour faire droit à Herbert Rimmington Mead", votre comité a examiné avec soin toutes les circonstances de l'affaire, et comme on lui a prouvé que la signification d'une copie du dit bill et de l'avis de sa seconde lecture à la défenderesse en personne est chose impraticable, il recommande que la signification de ces pièces soit effectuée en mettant copie d'icelles à la poste sous forme de lettre enregistrée, port payé, à l'adresse de Mrs. B. M. Morris, aux soins de J. M. Harris, rancher, Halbert, Montana, U. S.—de "B. M." aux soins du Doctor Macfarlane, 21 Leavenworth Street, Waterbury, Conn., et à l'adresse du dit Doctor Macfarlane.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,  
*Président.*

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre, la Chambre a pris en considération le premier rapport du comité des comptes contingents.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, a proposé

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable président conformément à l'ordre a déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à huit heures du soir.